

Paris, le 17 novembre 2009

Les conséquences économiques de la crise, facteur plus important de défaillance que les restrictions financières pour les entreprises françaises en 2008 et 2009

Analyse de la société Euler Hermes SFAC

L'Indice global des défaillances d'Euler Hermes devrait afficher, pour la deuxième année consécutive, une accélération record en 2009 à +33% après +26% en 2008. Pour la France, le bond est également très significatif avec 17% de hausse.

À partir du printemps 2008, la santé des entreprises a été doublement affectée : par les conséquences économiques de la crise (problème de débouchés) et par les restrictions financières (problème de financement). Dans le monde, Euler Hermes SFAC souligne que les restrictions de financement expliquent la moitié de la hausse des défaillances en 2008. En France, en revanche, la crise économique a été un facteur plus important de défaillance que la crise de financement pour les entreprises françaises en 2008-2009.

Selon l'assureur-crédit, le premier facteur de défaillance des entreprises a été le manque de rentabilité suivie par un trop fort endettement ou un besoin en fond de roulement (BFR) élevé. Une partie de la restriction de crédits bancaires s'est reportée sur le crédit fournisseur. En conséquence, les entreprises ont subi une forte augmentation des défauts de remboursement de crédit, évaluée entre 2,5 et 3,5 milliards (en plus de la moyenne des années précédentes).

1. La France se distingue par une part importante de la dette non financière dans le financement des entreprises, qui a compensé la restriction bancaire fin 2008

Contrairement à une idée reçue, la part des fonds propres dans le financement des PME françaises n'est plus beaucoup plus faible en France qu'ailleurs en Europe, comme c'était le cas il y a 10 ans. La part de la dette financière est faible (11%). La part de la dette non financière est en revanche très élevée : « *La France se distingue au niveau européen par une part nettement plus importante des « autres dettes » non financières proche de 50% du bilan alors qu'elle n'est que de 30% à 40% ailleurs : celles-ci couvrent notamment le crédit fournisseurs* » commente **Karine Berger, directrice des Etudes Euler Hermes SFAC.**

En effet, le crédit client représente entre 15% et 20% du bilan des entreprises françaises en moyenne contre 8% en Allemagne. Le financement par le crédit fournisseur est un moyen important de financement pour les entreprises qui sont limitées dans leur accès au crédit bancaire ou financier.

En seconde moitié d'année 2008, ce financement a compensé la restriction du financement bancaire de court terme.

2. Le manque de rentabilité a été le premier facteur de défaillance en France durant la crise

- Chutes de chiffre d'affaires et perte de rentabilité, premier facteur à l'origine des défaillances

La crise économique a plus joué en 2008 comme facteur de défaillances d'entreprises en France que la crise financière : « *les chutes des chiffres d'affaires dès le début de 2008 (même fin 2007 pour la construction) et la perte de rentabilité qui les a accompagnées ont été de loin le premier facteur à l'origine des défaillances d'entreprises* » commente **Michel Mollard, président du directoire d'Euler Hermes SFAC.**

- Un trop fort endettement ou un besoin en fond de roulement (BFR) trop élevé constitue le second facteur de défaillance

Plus une entreprise est endettée par rapport à ses fonds propres plus le risque de défaillance augmente. Mais la crise de financement bancaire a peu compté dans les défaillances, car les autres sources de financement ont pris le relais : les dettes fournisseurs avec l'augmentation des délais de paiement fin 2008 et les dettes sociales avec moratoires des administrations publiques. Les entreprises françaises ont donc pris à leur charge le choc financier de 2008-2009, avec un glissement du risque bancaire de court terme sur le risque commercial.

3. Les défauts de remboursement suite à défaillance ont coûté entre 2,5 et 3,5 milliards supplémentaires aux entreprises depuis un an, soit une hausse de 85%

Les défaillances d'entreprises de la crise de 2009 ont conduit à d'importants défauts de remboursement de crédit.

Le défaut sur dettes bancaires de moyen et long terme a augmenté de 150% (soit environ 5 milliards supplémentaires). Le défaut sur dettes fournisseurs a augmenté quant à lui de 85% (soit environ 3 milliards supplémentaires). Le défaut sur dette bancaire de court terme n'a pas augmenté attestant de la restriction de lignes de crédit bancaire à court terme dès le début de la crise.

Les secteurs ayant subi le choc économique le plus important sont aussi ceux qui absorbent le défaut financier le plus important via le crédit interentreprises. Deux filières ont ainsi supporté le gros du choc économique de 2009 : la filière automobile et la filière bâtiment.

4. Dans le monde, contrairement à la France, les restrictions de financement expliquent la moitié de la hausse des défaillances en 2008

La hausse de +26% des défaillances en 2008 s'explique pour moitié par les conséquences de la forte contraction d'activité et pour moitié par le resserrement des conditions de crédit sur le second semestre. Ce résultat très différent de la France est dû essentiellement aux économies suivantes : Etats-Unis, Espagne, Irlande et Royaume-Uni.

L'Indice global des défaillances d'Euler Hermes devrait afficher, pour la deuxième année consécutive, une accélération record en 2009, à +33%. Même s'il augmente partout significativement, cet indice recouvre des situations différentes selon les pays :

- en progression de plus de 75%, les défaillances explosent en Espagne, en Irlande, aux Pays-Bas ou encore dans les pays baltes ;
- en croissance de plus de 35%, le nombre des faillites s'envole aux Etats-Unis, en Europe du Nord et de l'Est ;
- la Suède, le Royaume-Uni, la Suisse ou encore la France connaissent un bond significatif du nombre des défaillances ;

Cette hausse historique de +33% s'explique pour l'essentiel par l'effondrement des volumes d'activité (choc économique).

« La reprise de l'économie mondiale prévue en 2010 sera lente et fragile car les demandes intérieures des grands pays industrialisés seront affaiblies par la montée du chômage et les incertitudes sur le pouvoir d'achat des ménages, explique Karine Berger. La production ne devrait retrouver son niveau d'avant la crise qu'à partir de 2011. La conséquence directe de cette faible reprise est que les défaillances d'entreprises resteront à des niveaux élevés en 2010. En effet, les entreprises ne parviendront pas à renouer avant 2011 avec la rentabilité d'avant la crise. La chute de leurs chiffres d'affaires nécessite encore de lourds ajustements. »

Sur l'ensemble de l'année 2010, Euler Hermes prévoit une nouvelle hausse des défaillances d'entreprises dans les pays d'Europe de l'Ouest (+3%, après +43% en 2009 et +30% en 2008). Un repli des défaillances, à des niveaux toutefois encore élevés, est cependant attendu, en particulier en Amérique (Etats-Unis, Canada, Brésil) et dans plusieurs pays d'Asie. L'Indice global des défaillances s'afficherait alors au même haut niveau que celui atteint en 2009.

Contacts presse :**Euler Hermes SFAC – Anne-Laure Dodero**

01 40 70 54 00

anne-laure.dodero@eulerhermes.com**Ogilvy PR - Lorenzo Ricci**

01 53 67 12 83

lorenzo.ricci@ogilvy.comToutes nos informations sur : www.eulerhermes.fr

*N°1 de l'assurance-crédit en France, **Euler Hermes SFAC**, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.*

***Euler Hermes** est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 6 200 salariés présents dans plus de 50 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros en 2008**.*

Euler Hermes a développé un réseau international de surveillance permettant d'analyser la stabilité financière de 40 millions d'entreprises. Le groupe garantit pour 800 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde.

Filiale d'Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's.

www.eulerhermes.fr

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.